

VILLE DE DREUX
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit le 30 octobre à 17h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 23 octobre 2018, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de :

Madame Naïma M'FADDEL-NTIDAM.

Etaient présents : Mesdames M'FADDEL-NTIDAM, MARTIN, RUAULT, RUTKOWSKI, ANTORE, MAILLET et Monsieur LOSA.

Etaient excusés : Messieurs HAMEL (pouvoir à Madame M'FADDEL-NTIDAM) et CHAKKAR (pouvoir à Madame MAILLET), Mesdames WILLEMIN (pouvoir à Madame RUTKOWSKI), de la GIRODAY, MAUPAS-RABINE et HERVET.

Madame CABRITA, Directeur du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

➤ L'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

- Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 juin 2018,
- Compte-rendu des décisions prises par la Vice-Présidente en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Décision modificative n°1 Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale,
- Décision modificative n°1 Budget Annexe Service de Soins Infirmiers A Domicile,
- Décision modificative n°1 Budget Annexe du Service d'Aide A Domicile,
- Décision modificative n°1 Budget Annexe du Forfait Soins Courants,

- Affectation du résultat de fonctionnement 2017 de la Résidence Autonomie la Vaumonnaie,
- Affectation du résultat de fonctionnement 2017 du Budget Annexe du Service d'Aide A Domicile,
- Admission en non-valeur du Centre Communal d'Action Sociale,
- Admission en non-valeur du Service d'Aide A Domicile,
- Budget Primitif 2019, Budget Annexe du Service d'Aide A Domicile,
- Etat des Emplois 2019 du Service d'Aide A Domicile,
- Ajustement de l'Etat des emplois Budgets Principal et Annexes du Centre Communal d'Action Sociale,
- Contrat des prestations de services entre des intervenants extérieurs et la Résidence Autonomie de la Vaumonnaie,
- Rapport annuel sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- Don de jours de repos a un agent public parent d'un enfant gravement malade,
- Règlement de formation,
- Fin de la mise à disposition du Directeur Général des Services de la Ville de Dreux auprès du Centre Communal d'Action Sociale,

**La Vice-Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,**



Naïma M'FADDEL-NTIDAM

Vu pour être affiché, le 31 octobre 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.